

Tableau de bord de l'observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE)

Chiffres clés

- **81 494 étudiants** inscrits en Alsace à la rentrée 2022 (inscriptions principales)
- **+29 % d'étudiants** entre 2001 et 2022 à l'échelle alsacienne
- **18 % d'étudiants en mobilité internationale** en Alsace (contre 13 % à l'échelle de la France métropolitaine)
- Une offre alsacienne de plus de **14 000 places en résidences dédiées** en 2022 qui permet théoriquement de loger près de 20 % des étudiants alsaciens

Note de lecture :

- Les graphiques sur les effectifs étudiants se basent sur les inscriptions principales (hors doubles inscriptions universités – CPGE) selon les données du MESRI (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation). Seul la carte sur la répartition géographique des effectifs et le graphique sur l'évolution des effectifs entre 2001 et 2022 prennent en compte les doubles inscriptions universités – CPGE (faute de données disponibles hors doubles inscriptions par commune sur le temps long).
- Les graphiques sur les profils des étudiants et leurs modes de logements basés sur les données de l'INSEE prennent en compte les étudiants de moins de 30 ans (à l'exception du graphique sur la répartition des étudiants par tranche d'âge).

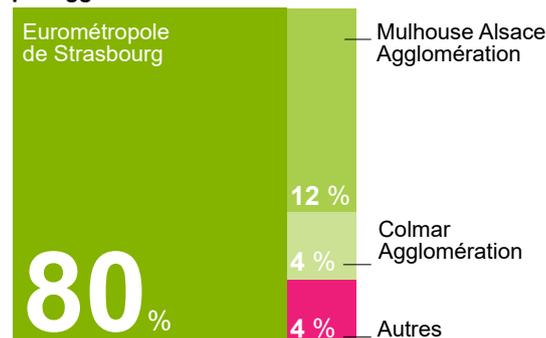
Offre de formation et effectifs étudiants

Un territoire alsacien organisé autour de plusieurs campus

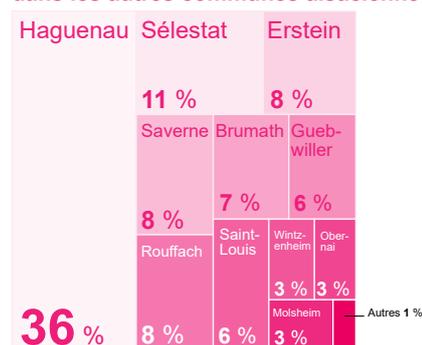
- En 2022 – 2023, **81 494 étudiants inscrits*** en Alsace (correspondant à l'académie de Strasbourg) selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- 80 % des étudiants alsaciens inscrits dans l'Eurométropole de Strasbourg
- Près de 3 000 étudiants inscrits dans les villes moyennes alsaciennes (dont environ 1 000 à Haguenau)

* Source : Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (hors doubles inscriptions universités/CPGE). Ne comprend pas les effectifs d'étudiants inscrits en STS et assimilés sous statut d'apprenti.

Répartition des étudiants inscrits par agglomération



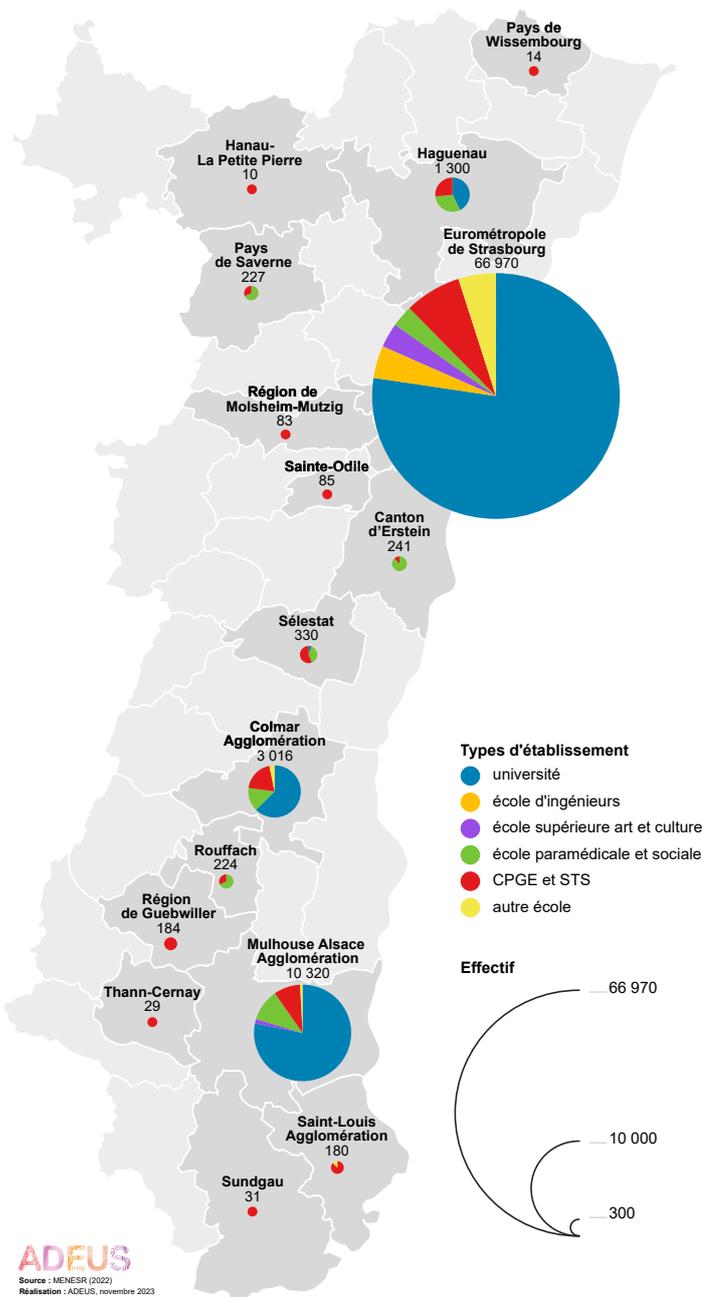
Répartition des étudiants inscrits dans les autres communes alsaciennes



- **75 %** de l'offre en formation portée par les universités (UNISTRA et UHA)
- Des formations techniques (STS) et paramédicales très représentées dans les villes moyennes et petites communes

Source : Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (hors doubles inscriptions universités/CPGE). Ne comprend pas les effectifs d'étudiants inscrits en STS et assimilés sous statut d'apprenti.

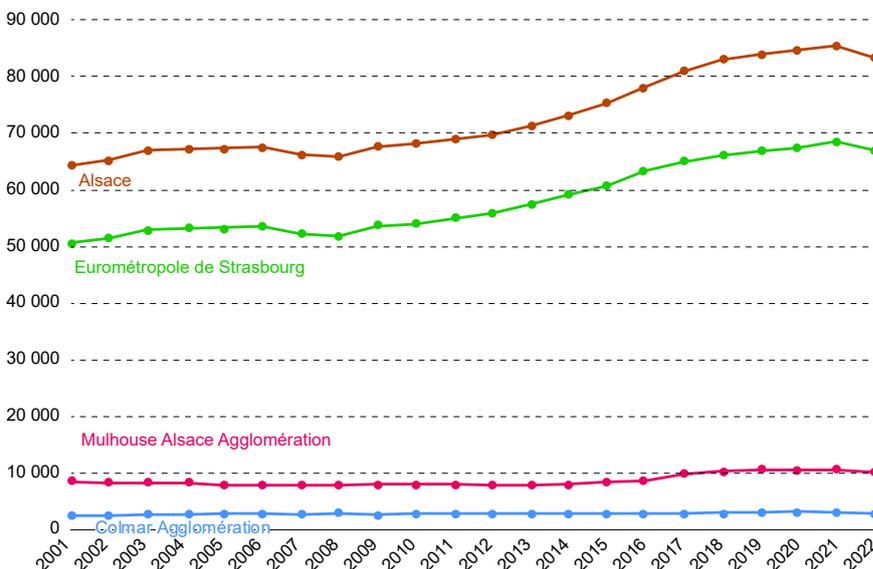
Répartition des effectifs par intercommunalité et par type d'établissement



Une croissance des effectifs étudiants élevée sur le temps long

- Une **augmentation de près de 30 %** des effectifs étudiants entre 2001 et 2022 (similaire à la moyenne métropolitaine) liée à plusieurs facteurs : massification de l'accès à l'enseignement supérieur, arrivée de la génération issue du baby-boom de l'année 2000
- Une **légère baisse observée depuis 2021** (également à l'échelle nationale) en lien avec la démographie

Évolution des effectifs étudiants entre 2001 et 2022



Note de lecture : ce graphique comprend également les doubles inscriptions universités/CPGE.

Source : Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (dont doubles inscriptions universités/CPGE)

Profils des étudiants

Une attractivité forte auprès d'étudiants internationaux

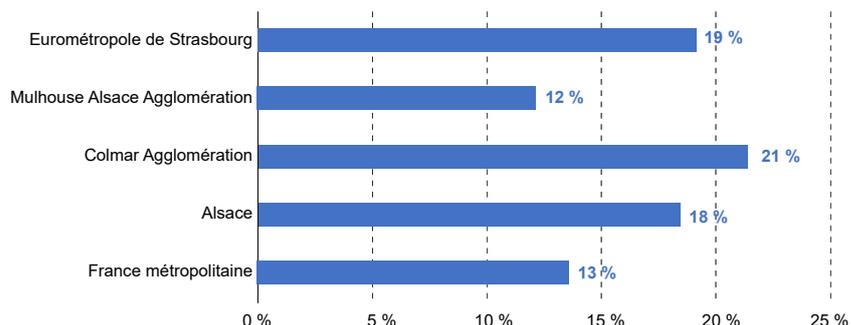
- Une **part importante d'étudiants en mobilité internationale (18 %)**, plus élevée qu'à l'échelle de la France métropolitaine (13 %)

Source : effectifs d'étudiants en inscription principale (hors CPGE) dans les établissements publics sous tutelle du MESRI, 2022.

Définition MESRI : « Les étudiants en mobilité internationale sont venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études après une scolarité dans leur pays d'origine. Par approximation, sont considérés comme tels les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger (dans les établissements de l'AEFE), inscrits dans un programme d'enseignement en France. La mobilité internationale inclut la mobilité diplômante et la mobilité d'échange.

Selon l'Unesco, les étudiants en mobilité internationale sont des étudiants qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays étranger. »

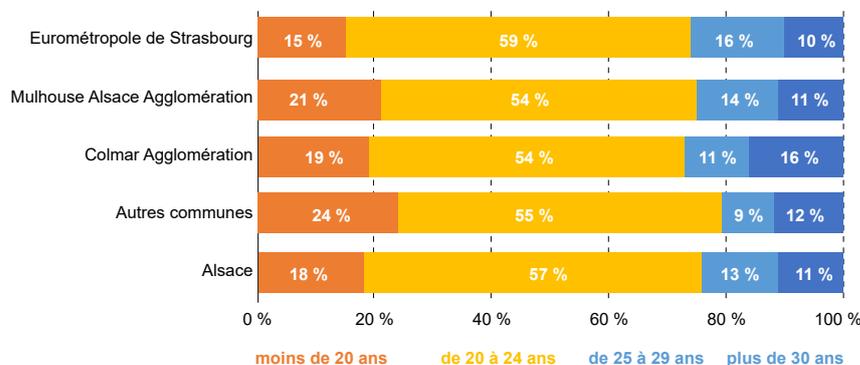
Part des étudiants en mobilité internationale



Des étudiants plus jeunes dans le Haut-Rhin par rapport au Bas-Rhin

- Des étudiants plus jeunes dans les agglomérations haut-rhinoises : **près d'un quart des étudiants a moins de 20 ans dans les agglomérations de Mulhouse et Colmar** contre 15 % dans l'Eurométropole de Strasbourg...
- Mais une part non négligeable d'étudiants de plus de 30 ans (16 % dans l'agglomération de Colmar)

Répartition des étudiants par tranche d'âge

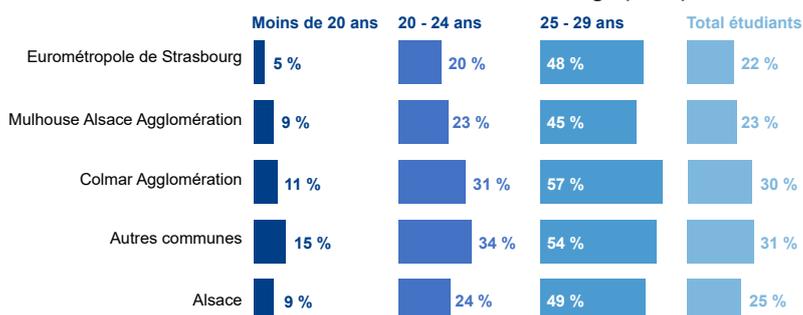


Source : INSEE 2019

Une part élevée d'étudiants exerce une activité rémunérée

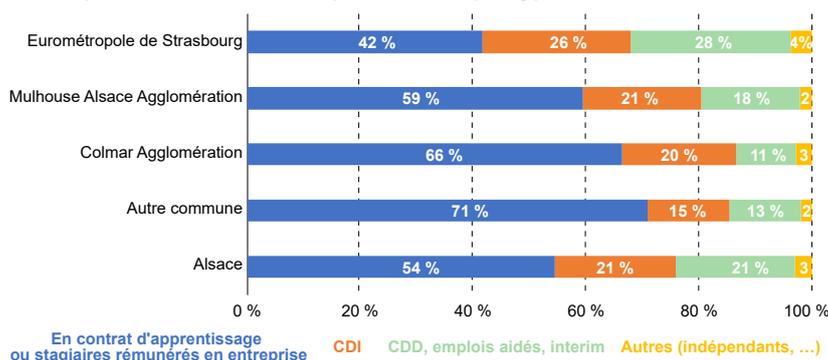
- Environ un **tiers des étudiants** exerce une activité rémunérée et **près de la moitié des étudiants de 25-29 ans**
- Plus de la moitié des étudiants qui travaillent le font dans le cadre de leurs études (**apprentissage, stage**)
- Davantage d'étudiants en apprentissage dans les EPCI haut-rhinois

Part des étudiants exerçant une activité rémunérée selon leur tranche d'âge (en %)



Source : INSEE 2019

Répartition des étudiants qui travaillent par type d'activité rémunérée

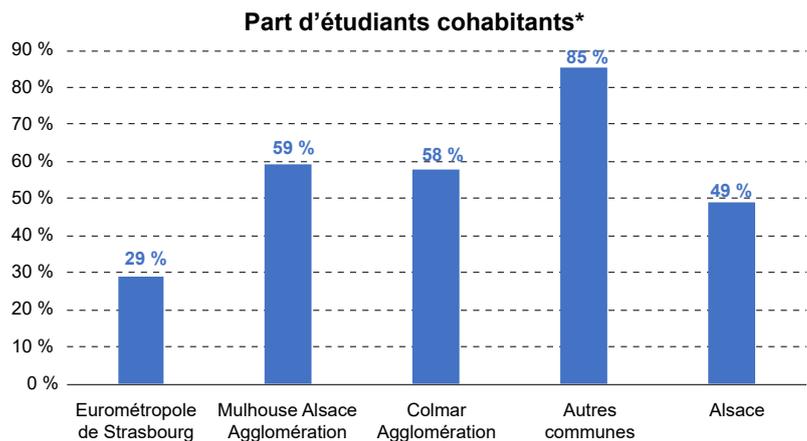


Source : INSEE 2019

Modes de logements et offre en résidence dédiée

Près de la moitié des étudiants alsaciens vit encore chez ses parents

- Environ la moitié des étudiants alsaciens réside chez leurs parents (dont une part plus élevée dans les agglomérations de Mulhouse et Colmar)
- 70 % des étudiants vivant dans l'Eurométropole de Strasbourg sont décohabitants**

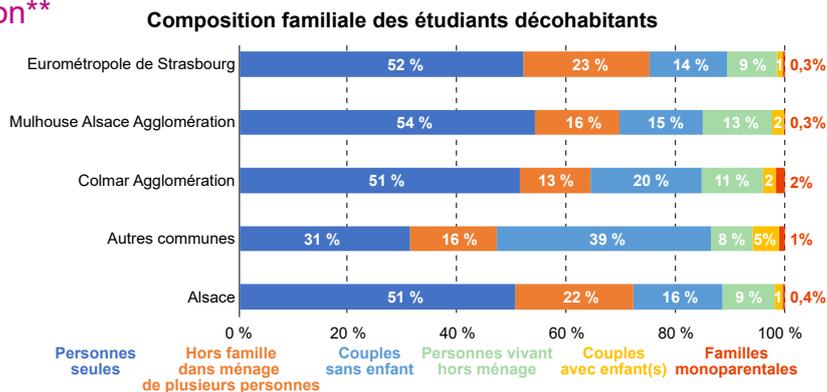


* les étudiants vivant au domicile familial
 ** les étudiants ayant quitté le logement familial

Source : INSEE 2019

Une diversité de modes de décohabitation**

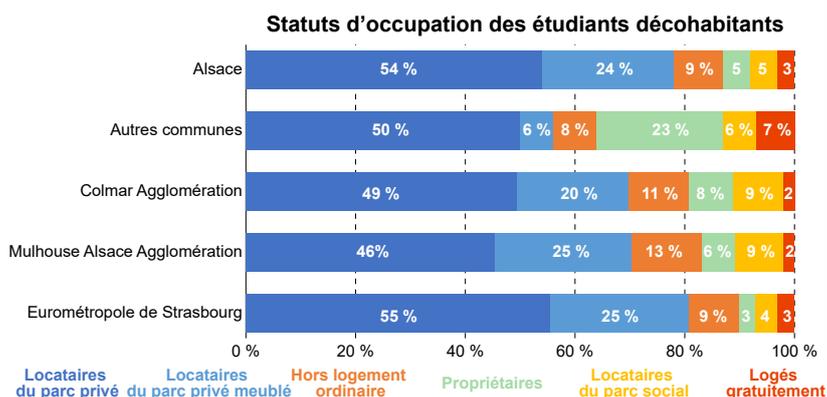
- Une majorité d'étudiants vit seul (environ 50 %)
- Mais de plus en plus de ménages en colocation (22 %)
- Une part non négligeable d'étudiants en couple (16 % en Alsace)



Source : INSEE 2019

Le locatif privé, le parc le plus sollicité par les étudiants décohabitants

- Près de 80 % des étudiants se logent dans le parc locatif privé
- Davantage d'étudiants dans le parc locatif social dans le Haut-Rhin



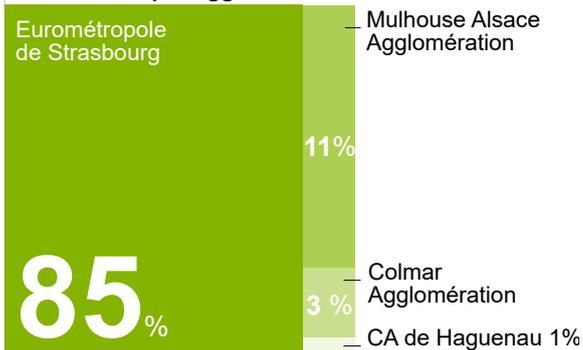
Source : INSEE 2019

Des résidences étudiantes géographiquement concentrées

- Plus de **14 000 places*** en résidences dédiées aux étudiants en Alsace dont plus de 12 000 dans l'Eurométropole de Strasbourg
- Une offre en résidences dédiées qui **permet théoriquement de loger 18 % des étudiants alsaciens**
- **Aucune résidence dédiée en dehors des quatre principales agglomérations** alors qu'une offre de formation y existe

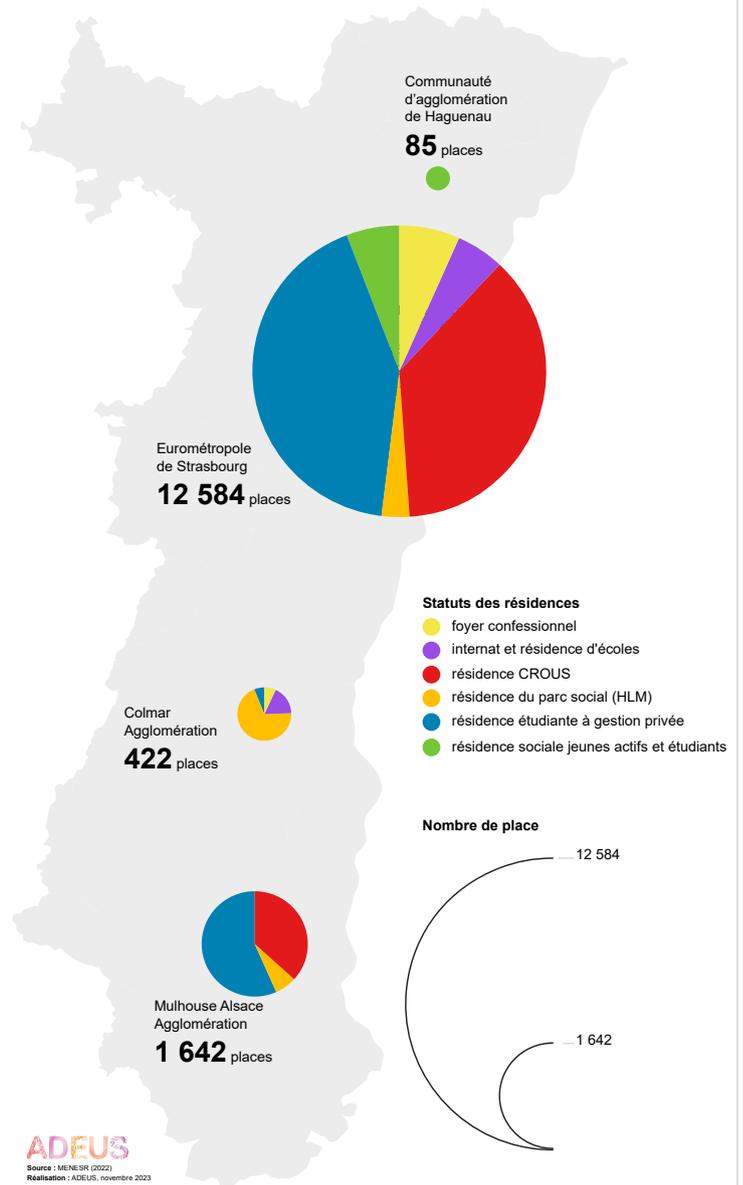
* Source : Recensement OTLE ADEUS

Répartition du nombre de places en résidence par agglomération



Source : recensement 2022 OTLE

Nombre de places en résidences dédiées



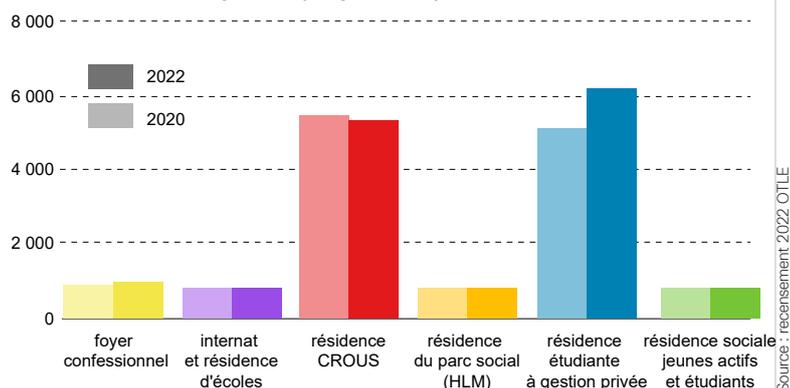
Une offre en résidences dédiées constituée majoritairement de logements CROUS et en résidences privées

- **40 % de l'offre dédiée** représentée par les résidences privées et une offre en croissance (+20 % entre 2020 et 2022)
- **36 % des places en résidences CROUS**
- Une offre relativement développée en foyers confessionnels mais qui représente un nombre limité de places (6 %)

Répartition du nombre de places par type de résidence



Évolution de places (disponibles) en résidences dédiées



NB : le recensement comprend les places disponibles (hors réhabilitations/travaux). Ceci explique la diminution de la part des logements CROUS entre 2020 et 2022 (avec une partie de logements non disponibles concernés par des réhabilitations).

Déplacements domicile – études

Des déplacements domicile – études importants

- 25 % des étudiants inscrits à l'Eurométropole de Strasbourg résident dans une autre intercommunalité (11 % au sein des EPCI limitrophes, 6 % dans le reste du Bas-Rhin, 4 % dans le Haut-Rhin et 4 % dans les autres départements)
- Près de 40 % des étudiants qui fréquentent un établissement dans Mulhouse Alsace Agglomération habitent en dehors de l'intercommunalité, principalement dans les EPCI limitrophes (23 %)
- Près de 50 % des étudiants qui étudient à Colmar résident en dehors de l'intercommunalité, dont 35 % dans le reste du département et 16 % dans le Bas-Rhin
- Flux domicile – études des étudiants de 18-24 ans

Source : fichier détail INSEE 2020 Mobilités scolaires des individus
Seuls les flux de plus de 200 personnes sont représentés.

